

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## PONT DU PERTUIS

Dernièrement, dans les colonnes de Sud Ouest du 29 février 2008, j'ai pu lire un article titré « Un pont plus loin » qui a confirmé mon sentiment d'avoir eu raison et la tristesse de ne pas avoir été entendu par le maire de Bordeaux.

En effet, dans cet article, un important fonctionnaire de la culture donne son avis sur la démolition du pont du pertuis et déclare, je cite : « *En ce qui concerne la protection du patrimoine, il y a bien plus grave à ce jour que le pont levant car lui n'est pas encore fait, on peut encore intervenir si nécessaire. Le plus grave c'est d'avoir supprimé le pont du Pertuis. Là, c'est un vrai coup de canif dans le contrat Unesco. C'était le plus ancien et dernier pont à culasse de France, un élément majeur de l'entrée des bassins à flots et à partir de là du port de la Lune. Il appartenait au patrimoine. Il n'aurait pas dû être détruit.* »

Sur une affaire comme celle-ci, je signale que le maire d'une commune est le « patron » sur son territoire et que si Alain Juppé était intervenu fermement et résolument auprès du préfet, le dossier aurait été revu et, aujourd'hui, le pont du pertuis serait en cours de restauration.

En ce qui concerne le financement, le différentiel de 400 000 € nécessaire à la restauration du pont historique aurait facilement été trouvé par la ville et la CUB.

Je rappelle que le maire de Bordeaux est prêt à mettre 2 millions d'euros sur la table pour la passerelle Saint Jean.

J'ai toujours entendu dire que, qui peut le plus peut le moins.

D'autre part, je rappelle que le 28 janvier 2008, en raison du choix de démolir ce pont, le Conseil Général de la Gironde a voté une délibération pour annuler la subvention de 500 000 € destinée au Port autonome.

**Philippe Dorthe**

